

L'environnement au service de l'insertion

Association Tremplin Environnement - Mise en place de Brigades Vertes en Ardèche (Rhône-Alpes)

En Ardèche, la conjoncture économique a amplifié la désertification des communes rurales et semi-rurales. Il s'en est suivi un fort développement du chômage avec une influence néfaste sur de nombreuses problématiques humaines : santé, logement, financier, familial... Les communes, rurales pour la plupart, souhaitent développer des activités qui favorisent l'essor touristique, notamment par la valorisation d'espaces naturels.

Depuis 14 ans, Tremplin Insertion Chantiers et Tremplin Environnement sont des A.C.I. (Ateliers Chantiers d'Insertion), qui soutiennent les personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi et pouvant bénéficier des contrats aidés, et utilisent l'environnement de manière positive pour organiser des actions d'insertion au service du développement local.

Ils gèrent des « **Brigades vertes** » qui œuvrent respectivement en Drôme/Ardèche, dans des espaces naturels, et font plusieurs travaux tels que le débroussaillage des espaces naturels, l'entretien et balisage de chemins de randonnées, l'entretien et la rénovation du petit patrimoine et des ruines... Les maîtres d'ouvrage peuvent être des communes ou regroupement de communes, des SIVOM ou SIVU.

- Les objectifs poursuivis :

- Accueillir des personnes sans emploi, bénéficiaires de minima sociaux et rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi, par les Ateliers Chantiers d'Insertion.
- Leur procurer une activité rémunérée tout en contribuant à leur réinsertion sociale et professionnelle.
- Leur permettre d'acquérir des compétences techniques, de reprendre des réflexes de travail, et leur proposer un accompagnement individualisé et régulier.
- Par l'acquisition de savoir-faire dans les métiers de l'environnement, faciliter l'embauche correspondant au besoin du territoire pour promouvoir le tourisme. Faire ainsi que l'expérience au sein de la brigade soit une étape vers l'emploi durable.

- L'action menée :

Ce public présente un manque d'autonomie et un manque d'initiative afin de concrétiser des démarches d'insertion. L'association les accompagne vers l'emploi et les soutient pour la réalisation de projet : recherche d'emploi, construction de projet et validation. Mais aussi, la mise en place de formations concernant les espaces verts, la santé, le budget, etc...

Les agents ont un jour fixe de libre chaque semaine pour leur permettre d'effectuer toutes ces démarches.

Enfin, les agents ont la possibilité de cumul d'activité et de suspension du contrat pour effectuer une période d'essai dans une entreprise classique.

- Les résultats obtenus et ceux à venir :

Aujourd'hui, six « Brigades vertes » réalisent des travaux d'aménagement et de protection du milieu naturel.

Elles interviennent sur un territoire d'environ 2 500 km² en Drôme Ardèche, en collaboration avec plus de 90 communes et 10 syndicats intercommunaux. Grâce à un nouveau véhicule, une septième brigade de huit personnes va multiplier les interventions de l'association sur une zone mal desservie.

À côté des « Brigades vertes », l'association gère trois auto-écoles à caractère social.

En 2007, l'association a accueilli 97 personnes en insertion, encadrées par 14 salariés ; avec un taux de sortie positive de 50 % (CDD-11%, CDI-9%, formation), dont 70% des emplois en milieu rural, dans divers métiers (bâtiment, services, industrie). L'Etat, le Conseil général, les collectivités locales et la Fondation RTE sont partenaires des différentes actions.

Depuis la mise en place des premières Brigades, chantiers de redynamisation d'un public en difficulté, le travail de l'association a évolué vers un retour à l'emploi durable, et un accès à des qualifications spécifiques. Les travaux ont évolué vers de plus en plus de professionnalisme, car le personnel permanent s'est lui-même professionnalisé dans le domaine d'entretien d'espaces naturels pour apporter aux agents le maximum de compétences et de connaissances nécessaires à leur insertion professionnelle durable.

- En quoi cette action est-elle remarquable ?

L'action est remarquable par le soutien important apporté aux personnes : aide dans la vie quotidienne (logement, gestion du budget, compréhension et rédaction des courriers administratifs, relation avec les administrations) ; travail sur la santé et l'hygiène ; construire et affiner le projet lors des entretiens avec le salarié et proposer un parcours adapté par étapes ; mobiliser des outils pour atteindre les objectifs ; et enfin, le salarié est mis au centre de son parcours.